

IMMOBILISATIONS - FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN - RAPPORT ANNUEL

Numéro de l'ICD et année financière : HC-P018 (2020-2021)

NOTE : Ce document est une représentation des exigences de production de rapports pour l'ICD HC-P018. Il ne s'agit pas d'un modèle de rapport ni d'un outil de collecte de données. Le cas échéant, le bureau régional vous fournira des modèles de rapports, des guides et des outils de collecte de données qui vous aideront à répondre aux exigences de production de rapports. Ces documents sont indiqués en caractères gras et en italiques dans le document. Veuillez communiquer avec [le bureau régional de la DGSPNI-SAC](#) si vous n'avez pas reçu d'exemplaires de ces documents, pour toute question ou si vous avez besoin d'aide.

Exigences du programme en matière de rapports :

Le bénéficiaire doit remettre un Rapport annuel d'immobilisations – fonctionnement et entretien sur toutes les activités et dépenses pour les immobilisations.

Le bénéficiaire doit conserver et tenir à jour les documents suivants et il doit remettre des exemplaires au ministre à sa demande écrite :

1. Toutes les factures payées en services publics et en carburant pour les immobilisations;
2. Les dossiers pour toutes les dépenses pour autres activités de fonctionnement, d'entretien et de réparation pour les immobilisations.